

Saint-Raphaël, le 13 mars 2020

Le Principal

Aux

Parents d'élèves

Objet : Fermeture du Collège et continuité pédagogique.

Madame, Monsieur,

Suite aux instructions ministérielles concernant la propagation du virus COVID-19, le collège sera fermé à compter du lundi 16 mars 2020 jusqu'à nouvel ordre.

Les conseils de classe se dérouleront sans la présence des délégués selon le calendrier initial. Les rencontres parents-professeurs initialement prévues le Mardi 24 et Jeudi 26 mars 2020 sont annulées.

Cependant, les professeurs principaux contacteront par téléphone les parents pour faire le bilan du 2^{ème} trimestre.

Les bulletins seront téléchargeables directement sur pronote à partir du Lundi 23 mars 2020.

Durant la période de fermeture de l'établissement, une permanence sera assurée du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (le mercredi de 9 à 12h uniquement).

Nous vous conseillons d'utiliser le courriel de l'établissement pour échanger avec l'administration du collège « ce.0830075f@ac-nice.fr ».

L'ensemble de la communauté éducative se mobilisera durant cette période afin d'assurer la continuité pédagogique.

L'application pronote permettra aux professeurs :

- De déposer les cours
- D'échanger avec les élèves
- De proposer des travaux et QCM à rendre en ligne.

D'autres outils seront mis à disposition notamment par l'intermédiaire du Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) plateforme intitulée « Ma classe à la maison ».

Je vous communiquerai au fur et à mesure les nouvelles informations.

Dans cette période difficile, je vous assure au nom de l'ensemble de la communauté éducative de mes sentiments les plus solidaires et dévoués.

Le Principal,

F. ESCALIER-DURONT